

La tragédie à Côte-des-Neiges révèle la faille mortelle au Canada concernant le SKS Le gouvernement Carney doit immédiatement mettre fin aux nouvelles ventes de SKS

Montréal, 25 juin, 2026 — PolySeSouvient, un collectif composé de survivants et de familles de victimes des féminicides à Polytechnique de 1989, a publié la déclaration suivante en réponse aux informations préliminaires fournies par la **police de Montréal** et [divers reportages des médias](#) concernant la fusillade du 22 juin 2026 dans le quartier de la **Côte-des-Neiges à Montréal**, dont le constat selon lequel l'arme visible sur les vidéos de ce tragique incident serait un **SKS soviétique** :

« Les premières pensées de PolySeSouvient vont à la famille et aux collègues de l'agent Mohamed Lamine Benredouane, qui a été tué, ainsi qu'à l'agente blessée et aux proches de M. Michael (Michel) Moshe Mizrahi, qui a également été tué. Nous sommes aux côtés de la communauté de Côte-des-Neiges et de tous les Montréalais qui sont en deuil, sous le choc et indignés par cette violence effroyable. Nous remercions également les premiers intervenants dont le courage et le professionnalisme ont permis d'éviter des pertes humaines encore plus importantes.

La fusillade à Côte-des-Neiges nous rappelle de manière bouleversante qu'il est indéfendable que le SKS reste une arme à feu légale, accessible à toute personne titulaire d'un simple permis de possession d'arme. Elle nous rappelle également que le Canada autorise toujours l'achat et la circulation d'armes d'assaut de type militaire au sein de nos communautés.

Quels que soient les autres facteurs en jeu, cette attaque n'aurait pas pu avoir lieu sans l'accès à une arme à feu puissante. Selon un article de [La Presse](#), le tireur, l'Albertain Seth Scott Hatfield, était titulaire d'un PPA (Permis de possession et d'acquisition), soit le permis nécessaire pour légalement posséder des armes et acheter des chargeurs et des munitions. Si cela s'avère exact, il était sans doute le propriétaire légal du SKS et d'une autre arme sans restriction retrouvée dans sa chambre d'hôtel.

On ne peut passer à côté des similitudes avec la fusillade de masse à Polytechnique. À cette époque tout comme aujourd'hui, des armes disponibles légalement ont été utilisées pour commettre de multiples assassinats ou tenter de le faire. De même, la haine envers les femmes et la violence ont été rendues possibles par l'accès à des armes puissantes, conçues pour tuer rapidement et efficacement.

Les crimes commis à l'aide d'armes de type d'assaut sont relativement rares, mais il en existe trop. Ces armes sont conçues pour [tirer en rafale et infliger des blessures massives](#). Une seule fusillade de masse, c'est déjà une de trop.

C'est pourquoi les survivants, les témoins et les familles de victimes des féminicides à Polytechnique, ainsi que les proches touchés par les événements survenus au Collège Dawson, à la Mosquée de Québec, sur la rue Danforth à Toronto et dans bien d'autres cas, réclament depuis longtemps l'interdiction totale des armes d'assaut.

Après le meurtre de trois agents de la GRC de Moncton en 2014 à l'aide d'une arme de type militaire (un M305 semi-automatique), le gouvernement a réagi en lançant [une enquête](#) visant à renforcer la puissance de feu de ses agents de première ligne – sans pour autant retirer les armes d'assaut de la circulation civile. Ce n'est qu'après la fusillade de masse de 2020 en Nouvelle-Écosse qu'Ottawa a enfin [interdit](#) 1 500 modèles d'armes de type militaire. D'autres ont été ajoutés en [2024](#) et [2025](#) pour combler des lacunes évidentes. Pourtant, le gouvernement a continué d'exempter le SKS, une arme militaire de

conception soviétique, bien qu'il s'agisse du modèle [le plus utilisé](#) lors de fusillades de masse et de meurtres de policiers au cours des dernières années au Canada.

En 2022, le gouvernement a tenté d'interdire le SKS au moyen de [l'amendement G-46](#) (qui a échoué) apporté à l'ancien [projet de loi C-21](#). L'année dernière, son propre [panel d'experts](#) a reconnu que les versions modernes du SKS présentaient les mêmes caractéristiques que les armes prohibées. Ottawa est au courant du risque. Il a tout simplement refusé d'agir.

Et malgré la promesse électorale de Carney de [“relancer rapidement”](#) et de [“compléter”](#) le programme de rachat et le retrait des armes de type d'assaut, le gouvernement [vient de prolonger pour la quatrième fois](#) l'amnistie en lien avec ces armes prohibées, ce qui maintient ces armes en circulation pendant au moins une autre année. La Nouvelle-Zélande a accompli la tâche dans les six mois qui ont suivi la tuerie à Christchurch. L'Australie a fait de même dans l'année qui a suivi la tuerie à Port Arthur. Le Canada a disposé de plus de six années et n'a toujours pas complété son interdiction des armes d'assaut.

Dans l'état actuel des choses, les propriétaires qui ont inscrit leurs armes prohibées dans le cadre du programme de rachat peuvent utiliser l'argent public pour acheter un nouveau SKS. Ce n'est pas ça, la sécurité publique. C'est une mascarade financée par les contribuables qui permet à cette même menace mortelle de rester sur le marché canadien, bien que sous un autre nom.

PolySeSouvient réitère [sa demande](#) au gouvernement Carney de mettre immédiatement fin aux nouvelles ventes de SKS. C'est le strict minimum. Cela comblerait une lacune évidente, enverrait un signal clair et montrerait qu'Ottawa est enfin prêt à agir avant qu'une autre famille ne soit détruite.

PolySeSouvient réclame également un calendrier précis et accéléré pour [les consultations](#) et les mesures réglementaires concernant les modèles SKS existants. Le rythme actuel est indéfendable et aucun échéancier n'a été annoncé. Ces armes restent largement disponibles, sont régulièrement associées à des actes de violence et font l'objet d'une indulgence qu'elles ne méritent pas.

Le lobby des armes et ses alliés politiques continuent de colporter [la même vieille désinformation](#) selon laquelle les armes de poing de contrebande seraient le seul véritable problème. Les armes de poing illégales ne sont pas le seul problème, et elles ne justifient pas que l'on ignore les armes longues. Des [données antérieures de la GRC](#) montrent que la plupart des armes utilisées pour commettre des crimes sont des armes d'épaule, en plus de provenir du Canada. Des [données plus récentes](#) rendues publiques [par la Presse canadienne](#) confirment ces statistiques.

Il convient également de rappeler que, [d'un point de vue historique](#), la plupart des policiers tués dans l'exercice de leurs fonctions au Canada l'ont été à l'aide d'armes longues, typiquement de grande puissance. Les cas de Côte-des-Neiges, [Moncton](#) (Nouveau-Brunswick), [Mayerthorpe](#) (Alberta), [Fredericton](#) (Nouveau-Brunswick), [South Simcoe](#) (Ontario), [Bourget](#) (Ontario), [Saanich](#) (Colombie-Britannique) ainsi que d'autres tragédies au cours desquelles plusieurs policiers ont été atteints par balles ne sont pas des concepts abstraits. Ils représentent le prix à payer pour le déni, les retards et la lâcheté politique. Des armes d'assaut légales sont littéralement utilisées pour chasser nos policiers.

Le Canada doit mettre fin à cette mascarade dès maintenant. Les événements du 22 juin ne laissent aucune place à l'excuse : les armes conçues pour la guerre n'ont pas leur place entre les mains de civils. Le gouvernement doit privilégier la sécurité publique et non l'inaction. »